
Programme de partenariat pour les routes provinciales- municipales

Plan de quatre ans

2025 – 2028

CONTENU DU PLAN DE QUATRE ANS

Le MTI publie annuellement un plan triennal des dépenses d'immobilisations des projets prévus. Ces projets portent sur des ponts, des routes, des bâtiments et le Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales (PRPM).

Vous trouverez dans le document ci-dessous le nom, la description, les estimations de coûts et le financement pour chaque projet sélectionné par la municipalité pour le PRPM.

Le plan de quatre ans du Programme de PRPM comprend les éléments suivants :

1. Copie certifiée de la résolution du conseil du gouvernement local adoptant le plan de quatre ans du Programme de PRPM.
2. Annexe A : Description(s) du(es) projet(s) doivent être remplie pour chaque projet et doivent comprendre le nom du projet, sa description et les coûts estimatifs.
3. Annexe B : sommaire du financement demandé du Programme de PRPM (feuille de calcul Excel).
4. Annexe C : liste de vérification signée par le directeur général ou le responsable des transports.



**PLAN DE QUATRE ANS
POUR LE PROGRAMME DE PARTENARIAT POUR LES ROUTES PROVINCIALES-
MUNICIPALES (PRPM)
2025-2028**

RÉSOLUTION

202__-____ Le conseiller/La conseillère _____, appuyé(e) par le conseiller/la conseillère _____, propose « que le document intitulé *Plan de quatre ans du programme de PRPM de 2025-2028* de _____ soit adopté ».

Motion adoptée

J'atteste que la résolution ci-dessus du conseil de _____ a été adoptée pendant la séance *ordinaire/extraordinaire* _____ 202__.

(SCEAU)

Annexe A – Description du projet

Description du projet (indiquer les limites, la distance sur laquelle doivent s'effectuer les travaux et le type de réfection) :

Indiquer les travaux non admissibles qui seront exécutés dans le cadre de ce projet (conduite d'eau principale, égout sanitaire, trottoir, etc.) :

Année	Éléments admissibles, contribution du MTI pour le PRPM	Éléments admissibles, contribution municipale pour le PRPM	Éléments admissibles, autre contribution	Éléments non admissibles	Coût total du projet
2025					
2026					
2027					
2028					

(Ajouter des pages au besoin)



Annexe B : Sommaire du financement demandé du Programme de PRPM

Veillez consulter le document Excel intitulé « **Sommaire du financement demandé du Programme de PRPM 2025-2028.xls** ».

Annexe C : Liste de vérification

- Annexe A remplie pour chaque projet
- Annexe B entièrement et dûment remplie
- Résolution signée par le conseil
- Demande soumise avant la date limite fixée
- Si les documents ci-dessus ne sont pas remplis correctement et à temps, la demande sera rejetée.

Signataire autorisé : _____